

MÉTIER JURIDIQUES. La capacité en droit est un diplôme délivré par l'université

C'est possible sans le bac

■ **Unique.** C'est la seule filière universitaire accessible sans être titulaire du baccalauréat.

■ **Cours.** Les enseignements sont dispensés par des juristes universitaires ou professionnels expérimentés

Diplôme parfois méconnu ouvert à des publics variés, la capacité en droit continue d'accueillir des élèves non bacheliers.

La capacité en droit est un diplôme délivré par la faculté de droit et dont le programme permet d'acquérir en deux ans des connaissances juridiques solides.

La loi du 13 mars 1804 relative aux Ecoles de droit prévoit, dans son article 12, que « ceux qui auront été examinés et capables sur la législation criminelle et la procédure civile (...) obtiendront un certificat de capacité. »

En deux siècles, forme et contenus ont bien changé, mais la capacité en droit continue d'accueillir des élèves non bacheliers, outil de promotion sociale qui offre une formation diplômante pour les jeunes qui sont en échec dans le secondaire. Elle est ouverte à des publics variés adultes, salariés ou non, jeunes, bacheliers et non bacheliers. S'il est nécessaire, sans aucun diplo-



Vincent Bonnet, maître de conférences, responsable pédagogique des quatre centres de formation. Photo C. Guillenriot

On peut s'inscrire jusqu'au 31 octobre

Les enseignements de capacité en droit sont dispensés à Dijon, à la Faculté de droit et dans les trois centres du Cham à Auxerre, Chalon-sur-Saône et Nevers, de 17h30 ou 18h à 20h. L'inscription est ouverte jusqu'au 31 octobre au secrétariat de la faculté de droit, 4, boulevard Gabriel, pour un montant des droits de 181,57 euros. Renseignements : Estelle Mielle 03.80.39.54.26 ; capacité.droit@u-bourgogne.fr. Responsable pédagogique : Vincent Bonnet, maître de conférences

me, d'avoir au moins 17 ans le 1^{er} novembre pour s'inscrire, il n'y a pas de limite d'âge restrictive. Elle permet à tout âge de bénéficier des textes sur la validation des acquis de l'expérience, par exemple. Elle offre un diplôme acquis en deux ans qui peut compléter une autre formation. Elle s'adresse aussi aux bacheliers techniques ou professionnels pour une préparation aux études en droit par l'acquisition des connaissances de base. Elle constitue une voie d'accès à l'enseignement supérieur, la réussite de la première année de capacité ouvrant l'entrée en première année de licence de droit et, si la note obtenue est d'au moins 15/20, directement en deuxième année de licence.

De nombreux débouchés

Les enseignements sont dispensés par des juristes universitaires ou professionnels expérimentés. Les horaires choisis privilégient les fins de journée et éventuellement le samedi matin pour

Elle offre une formation diplômante pour les jeunes en échec dans le secondaire.

permettre l'accès à des personnes déjà dans la vie active. Les cours de 1^{ère} année comprennent une unité d'enseignement de droit privé (civil et commercial) de 120 heures et une unité de droit public (constitutionnel et administratif) de 60 heures. Des travaux dirigés facultatifs sont organisés à raison d'une séance hebdomadaire. Les diplômés de la capacité en droit sont des collaborateurs appréciés dans les études de notaires, d'avoués ou d'huissiers, les cabinets d'avocats, les banques, chez les assureurs, les mandataires de justice et les agents immobiliers. Ils peuvent aussi poursuivre une carrière dans les administrations de l'Etat, des collectivités territoriales et des hôpitaux, sur des emplois de niveau B.